
ICANN78 | Réunion générale annuelle – Forum public
Jeudi 26 octobre 2023 – 10h30 à 12h00 HAM

TRIPTI SINHA:

Bonjour à tous, bienvenue au forum public de l'ICANN 78, c'est la dernière journée de notre réunion publique, j'espère que tout s'est bien passé jusqu'à maintenant, vous avez fait beaucoup de séances, participé à plusieurs fêtes, parlé et cousiné avec beaucoup de vos collègues. Et cela nous amène à ce moment aujourd'hui.

Avant de commencer, le conseil d'administration de l'ICANN est engagé envers le système multipartite et nous nous engageons à continuellement nous améliorer et accomplir notre travail. Voilà pourquoi nous tenons ces forums publics qui nous donnent une bonne occasion de rassembler la communauté de l'ICANN et le conseil d'administration. C'est la responsabilité du conseil d'agir dans l'intérêt des parties prenantes et d'écouter vos commentaires au sujet de vos préoccupations, vos espoirs et vos difficultés.

Donc au nom du conseil d'administration, je vous encourage à profiter de ce cette séance pour faire des commentaires, poser des questions et utiliser vos langues respectives. D'ailleurs, je tiens à vous dire que ceci n'est pas un remplacement des commentaires publics pour les différentes questions et politiques de l'ICANN. Donc si vous voulez faire des commentaires sur une de ces questions, d'ordre public, utilisez le système d'ICANN. ORG, c'est la seule façon de recevoir l'attention et la

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

considération des organisations de soutien et des comités pertinents ainsi que des membres du personnel.

Donc je tiens, tout d’abord à vous remercier, la communauté, pour ces excellentes discussions de la semaine. Merci d’avoir été là. J’ai hâte d’entendre vos questions.

Je passe la parole à Alexandra Dans, directrice des Amériques, qui va nous annoncer le programme d’aujourd’hui et le processus de participation.

ALEXANDRA DANS :

Merci, Tripti. Bonjour à tous je suis directrice de communication pour les Amériques à ICANN Org. Au début de ce forum public de l’ICANN 78, nous tenons à rappeler à tout le monde qu’afin de participer, tous ceux qui font partie du système multipartite doivent respecter les normes de comportement attendues par l’ICANN ainsi que la politique anti-harcèlement et de plainte de l’ICANN.

Par ailleurs, le bureau de l’ombudsman est présent ici en tant que bureau de résolution de litige, l’adresse est ombuds.icann.org.

Maintenant, je vais vous expliquer le format de cette séance et comment vous pouvez participer. Le forum se compose de 3 blocs aujourd’hui, chaque bloc est ouvert à toutes les questions d’intérêt public. Christian va commencer, ensuite Katrina et ensuite Matthew. Nous vous encourageons à utiliser le casque d’écoute pour profiter des services d’interprétation ici. Si vous avez des questions dans une autre langue que l’anglais surtout.

Une fois que le premier bloc commence, il y a 3 façons de poser une question ou faire un commentaire. Si vous participez en personne, il suffit d'aller au micro et d'attendre votre tour pour prendre la parole. N'oubliez pas d'être bref et respectueux envers ceux qui vous écoutent en ligne et en personne. Si vous participez en personne, vous faites la queue de deux façons : pour un commentaire à l'oral, vous cliquez sur la main levée en bas de l'écran et vous passerez directement à la liste d'attente des intervenants, vous recevrez un message pour vous dire que c'est à vous, une fois que vous vous êtes présenté, n'oubliez pas d'allumer votre micro. Dites votre nom, d'où vous venez et votre affiliation si c'est le cas. Parlez lentement et clairement pour que les interprètes puissent vous suivre. Si vous n'êtes pas capable de formuler votre commentaire, écrivez-le dans le chat questions/réponses de Zoom et je le lirai à voix haute. Vos questions dans le chat ne seront pas lues, utilisez la boîte questions/réponse. Quand vous soumettrez une question ou un commentaire, écrivez aussi votre nom, votre lieu de travail ainsi que votre affiliation.

Vous avez 2 minutes par question ou commentaire, vous verrez un chronomètre s'afficher à l'écran. Nous utilisons cette limite de temps pour permettre le plus grand nombre de commentaires ou de questions. Le responsable du conseil d'administration va répondre à la question ou passer la parole celui ou celle qui peut répondre au mieux.

Le conseil d'administration prendra peut-être un petit instant pour choisir la personne adéquate pour répondre. Si vous avez une deuxième question, il faudra refaire la file d'attente, cela permet une plus grande

participation dans les temps. Et la règle des deux minutes s'applique aussi aux questions de suivi et aux commentaires.

Pour finir, l'interprétation en temps réel est disponible en anglais, français, espagnol, chinois, arabe, russe et portugais. Les langues parlées peuvent changer pendant la séance. Et pour pleinement profiter de l'expérience, nous vous recommandons de sélectionner votre langue de choix en cliquant sur l'interprétation sur la boîte d'outils de Zoom.

Christian, à vous la parole.

CHRISTIAN KAUFMANN: Merci. Bonjour à tous, bienvenue au forum public. Je suis chargé de la direction de ce forum pendant les 20 premières minutes. Micro numéro 2 ?

LOUSEWIES VAN DER LAAN: Je me lance. J'aimerais exprimer une préoccupation quant au développement politique pour ce qui est de la sauvegarde de la couche technique de l'internet par rapport aux influences sur l'internet et aux gouvernements. Quel est votre sentiment ? Il y a quand même un sentiment d'urgence, il y a des discussions aux Nations-Unies, beaucoup d'évolutions en ce moment. Comment vous répondez ? Est-ce que ça vous préoccupe ce traitement qu'on réserve à la communauté technique au niveau politique ? Il faut bien protéger la technique de l'internet des influences gouvernementales et politiques. C'est très difficile, on voit une polarisation de ce monde qui devient dangereux. Et ça, c'est absolument clef.

Nous avons nos valeurs démocratiques, notre sécurité, etc. Ce sont des motifs de préoccupation. Qu'est-ce que le conseil d'administration fait pour y remédier ?

CHRISTIAN KAUFMANN: Tripti ?

TRIPTI SINHA: Oui, bien sûr. Merci pour la question. Tout à fait, c'est préoccupant de voir ce qui se produit en ce moment, et on essaye vraiment de laisser de côté la communauté technique. C'est Jordan qui m'en avait parlé d'ailleurs, j'aime bien comment il a formulé la chose, balayé de côté, vraiment.

Donc c'est préoccupant. Comme vous le savez, on a le pacte numérique mondial qui a balayé la communauté technique et l'a éliminé du pacte, donc nous étions au forum mondial de l'internet avec une grande délégation de l'ICANN, 10 membres du conseil d'administration et 18 membres du personnel, à Kyoto, au FGI. Nous avons tenu un grand nombre de réunions avec beaucoup de ministères, nous avons fait une démonstration de force. Nous étions là pour exprimer notre préoccupation et expliquer comment le modèle multipartite fonctionne bien, parce que toutes les parties prenantes se sont rassemblées. Et une unité constitutive très importante, le groupe et la communauté technique qui est très importante et qui a bâti cette technologie et les protocoles, qui font en sorte qu'internet fonctionne, ces gens doivent être à la table des discussions.

Hier, d'ailleurs, voilà pourquoi Christian et moi avons organisé cette réunion, nous voulions rajouter un certain niveau de formalité et de fonctions à ce groupe. Nous nous sommes rassemblés par affinités et nous nous coordonnons. Mais il faut que ce groupe ait un visage, surtout auprès des ministres, des législateurs, des gens qui élaborent les politiques et les règlements. Et c'est une véritable priorité maintenant pour l'ICANN. Il y a 3 priorités : la prochaine série, donc les procédures ultérieures, les forums et sommets mondiaux et le plan stratégique. Merci.

CHRISTIAN KAUFMANN: Nous avons une question en ligne.

ALEXANDRA DANS : Une question qui vient de la séance du 25^{ème} anniversaire, de Faheem Soomro : quelle est la vision de l'ICANN concernant l'avenir de l'internet au cours des 25 prochaines années et quelles stratégies ont été mises en place pour remédier aux défis et aux besoins qui évoluent dans cet écosystème dynamique ? Merci.

CHRISTIAN KAUFMANN: Une question assez large. Tripti, vous voulez répondre ?

TRIPTI SINHA: Oui, notre vision d'internet pour les 25 prochaines années, oui, nous y réfléchissons longuement, le plan stratégique a été lancé et c'est l'essentiel du projet, justement. Nous faisons une planification

stratégique pour l'avenir. On se donne un horizon de 10 à 15 ans et nous prenons les choses par bloc de 5 ans. Nous travaillons là-dessus.

CHRISTIAN KAUFMANN: Merci, Tripti. Nous revenons aux questions de la file d'attente.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Je vais parler en français. C'est une de mes mauvaises habitudes, mais excusez-moi, je pense que c'est utile d'utiliser les outils à notre disposition, sinon ils disparaîtront.

D'abord, je voulais exprimer aux organisateurs de ce meeting tout le bien que je pense que nombreux d'entre nous pensons de cet endroit, la façon dont le meeting a été organisé et la facilité d'accès, même si ce n'est pas une capitale. Et j'ai l'impression que beaucoup de monde sont venus de pleins d'endroits qui ne viennent pas d'habitude, donc c'est peut-être un endroit où il faut revenir.

La deuxième chose que je voulais dire c'est que mon dada est la revue qui s'appelle Pilote Revue Globale ou Holistique. Il y a un commentaire public qui est ouvert et il serait tant pour chacun de se positionner et de participer à ce commentaire public, ça me semble essentiel, y compris dans la réflexion de la stratégie de l'ICANN.

Et la troisième chose que je voulais dire c'est que le bureau de l'ombudsman va devoir être remplacé dans le travail fait, la deuxième étape de la transition de l'IANA, il y avait un travail sur l'ombudsman office, je pense que les membres de ce groupe sont à la disposition du

board pour réfléchir à cela, parce qu'on avait beaucoup travaillé sur le sujet à cette époque.

CHRISTIAN KAUFMANN: Merci, Sébastien. Bien, passons au micro numéro 2.

AMRITA CHOUDHURY : Je suis d'APRALO. Merci de cette réunion, excellente réunion. Quelques commentaires qui me viennent en termes de séances. Vous savez, lorsqu'il y a certaines choses qui sont prioritaires pour toute la communauté, telle que le pacte numérique mondial, le SMSI+20, ce serait très bien qu'on ait des plénières, parce qu'on a eu des conversations entre les différentes SO et AC sur le SMSI+10 et c'était un peu différent, mais il y avait beaucoup de points communs. Donc plutôt que de répéter cela, on aurait pu avoir une séance unique où tout le monde participerait. Je sais que c'est difficile à mettre en place, mais on pourrait organiser des séances conjointes. Merci.

CHRISTIAN KAUFMANN: Merci. Avons-nous une question à distance ?

ALEXANDRA DANS : Oui, merci. LA question est de Abdeldjalil Bachar Bong, du Tchad : est-ce que le conseil d'administration de l'ICANN a un plan pour mettre en place une fondation pour aider les gens du monde à développer l'internet puisqu'on sait que la mission de l'ICANN est limitée au système DNS. Merci.

CHRISTIAN KAUFMANN: Merci. Vous voulez répondre, Tripti ?

TRIPTI SINHA: Oui, merci de votre question. Alors, ça fait plusieurs années que cela a été reporté. On ne va pas créer de fondation. Toutefois on va lancer à un programme de subvention qui se limite à la mission de l'ICANN. Vous en entendrez plus parler par la suite, mais pour l'heure, nous n'avons pas de plan consistant à créer une fondation.

CHRISTIAN KAUFMANN: Bien, revenons au micro numéro 1.

JEFF NEUMAN: Je parle à titre personnel. Pour la plupart, vous me connaissez, et en général je n'ai pas de mal à trouver mes mots. Mais j'aimerais vous informer de quelque chose dont on est censé s'occuper, mais j'aimerais entendre le point de vue du conseil d'administration. Il y a eu un certain nombre de messages formulés qui tournaient autour d'un conflit qui a lieu actuellement au Moyen-Orient. Et il y a eu un message en ligne pendant 24 h.

Excusez-moi, j'ai du mal à trouver mes mots, c'est très dur. Et pour la première fois, j'ai le sentiment, je ne me sens pas en sécurité. Et j'aimerais un message fort de la part du conseil d'administration pour dire, bien entendu, je ne veux retirer à personne la liberté d'expression, mais les points de vue sur ce conflit, des points de vue de ce genre et

j'essaye d'être aussi général que possible, ne sont pas les bienvenus ici et ne sont pas appropriés à l'ICANN.

Excusez-moi, j'ai du mal à trouver mes mots. Mais j'aimerais, j'insiste, que le conseil d'administration fasse une déclaration très claire pour dire que certains types de discours politiques ne sont pas les bienvenus ici. Merci.

CHRISTIAN KAUFMANN: Merci. Tripti ?

TRIPTI SINHA: Merci. Je n'étais pas au courant et j'aimerais dire très clairement, pour tout le monde ici en salle et en ligne : Jeff l'a très bien dit, ce n'est pas l'endroit pour faire des déclarations de ce type. C'est un espace sûr pour les discours et les échanges d'idées. Donc surtout, ne vous engagez pas dans des discussions politiques qui portent atteinte aux autres. Donc merci de nous l'avoir signalé et nous allons élaborer ce genre de déclaration.

JEFF NEUMAN: Écoutez, le message a été retiré, mais voilà, sachez-le.

JAVIER RUA-JOVET : Je suis de Puerto Rico et je parle à titre personnel. J'aimerais dire que j'apprécie, en tant que représentant des parties prenantes qui s'intéressent à la durabilité, que l'organisation ICANN et le conseil commencent à réfléchir à l'objectif 8 de l'ICANN, développement

durable, c'est un bon début d'après moi. Peut-être que la PDG, la présidente du conseil d'administration ou Maarten Botterman pourraient faire un commentaire, mais pour le reste de la communauté l'objectif 8 de l'ICANN est un bon point de départ pour commencer une discussion au sein de l'ICANN sur cette question si importante. Merci. Et je vous attends avec impatience à Puerto Rico.

CHRISTIAN KAUFMANN: Merci. Tout d'abord merci de vos remerciements, c'est toujours apprécié. Maarten ?

MAARTEN BOTTERMAN: Oui, Xavier, vous et d'autres avez soulevé ce point au sein de la communauté, le conseil en a pris note et c'est très important. Il est très important de pouvoir prendre en considération la situation au niveau de la crise climatique que l'on peut observer dans le monde. Si vous regardez qu'on a défini 3 domaines. D'abord l'internet contribue au monde et cela va bien au-delà de l'ICANN, il s'agit d'échanges d'informations, de données ouvertes. Ensuite, comment peut-on assurer nos opérations de manière aussi respectueuse de l'environnement que possible. Et là c'est à la communauté de trouver un équilibre, par exemple au niveau des déplacements, et en respectant le modèle multipartite. Et ça, c'est un mouvement qui doit être mené par la communauté. Donc on a demandé à la PDG de faire cet exercice de cadrage et nous aider à comprendre ce qu'il fallait faire à ce niveau-là.

Peut-être que Sally peut nous en dire plus ?

SALLY COSTERTON: Oui, effectivement, on attend avec impatience de vous voir à Puerto Rico. Mais vous avez raison, l'objectif vise justement à cela, c'est une décision importante que nous avons prise d'allouer des ressources à cela, c'est pourquoi cela constitue un objectif de la PDG. C'est un processus de coopération. Et on atteint déjà notre objectif, nous réunir au sein de la communauté, l'organisation, l'ICANN, pour mettre en place un cadre et élaborer une politique pour avancer. Donc merci de votre soutien et j'attends avec impatience de travailler avec vous et la communauté pour atteindre cet objectif.

CHRISTIAN KAUFMANN: Merci. Nous avons une main levée en ligne.

ALEXANDRA DANS : Oui, Frabricio Vayra.

CHRISTIAN KAUFMANN: Allez-y.

FABRICIO VAYRA: Merci beaucoup et merci de l'occasion de me laisser intervenir. Je voulais vous faire part d'une préoccupation que j'ai eu cette semaine après certaines discussions par rapport à l'impact de la directive NIS2 sur la politique WHOIS une fois que cette directive sera transposée dans les Etats-Membres. Et plus spécifiquement, lorsque je lis la directive NIS2 et que je vois les politiques actuelles que nous avons sur

le WHOIS, il semblerait qu'il y ait beaucoup de domaines où NIS2 cible spécifiquement les opérateurs de registres et bureaux d'enregistrement pour qu'ils assument des responsabilités. Or, nos politiques disent l'inverse ou passent cela sous silence.

Il y a beaucoup de parties contractantes qui ont dit cette semaine qu'elles n'allaient pas être en conformité avec cela. Et il semblerait qu'il y ait une tension très claire entre nos politiques actuelles et ce que la directive demande aux parties contractantes de faire pour être en conformité.

Ce qui me préoccupe c'est qu'on fait une course contre la montre par rapport au RGPD, pour trouver une solution, et je me demande si l'organisation ICANN ou le conseil aimerait prendre un engagement peut-être ici pour dire qu'on veut faire cela et on va entreprendre des actions maintenant pour essayer d'aligner les politiques actuelles sur la directive NIS2. Et pour faire cette comparaison, on pourrait voir quelles sont les différences en établissant peut-être un calendrier et essayer d'élaborer des politiques rapides pour voir comment on pourrait être en conformité. Mais cela ne va pas être une bonne chose si on répète ce qu'on a fait avec le RGPD, attendre la dernière minute pour apporter des corrections. Il faudrait aligner nos politiques par rapport à ce qui est exigé par rapport à NIS2.

J'ai oublié de dire que je suis membre de IPC, mais je parlais à titre personnel.

CHRISTIAN KAUFMANN: Becky ?

BECKY BURR:

Merci, Fabricio. Nous avons examiné les conditions stipulées dans NIS2 et notre conclusion est que nos politiques actuelles permettent pleinement aux bureaux d'enregistrement et opérateurs de registre de faire ce qui leur semble approprié pour être en conformité avec les exigences de NIS2. Les données sont disponibles dans le cadre de notre politique par rapport au WHOIS détaillé. Ces informations sont donc disponibles et à disposition des bureaux d'enregistrement et opérateurs de registre s'ils souhaitent consulter ces informations. Nous n'avons pas trouvé de contradiction et, de fait, nous considérons et croyons que la politique actuelle de l'ICANN facilite la conformité vis-à-vis de NIS 2. S'il y a des domaines spécifiques où vous considérez que ce n'est pas le cas, bien entendu, nous serons tout à fait disposés à les examiner et en parler avec la communauté. Mais, comme je vous l'ai dit, nous sommes parvenus à une conclusion différente de la vôtre. Et nous ne voyons pas de conflit entre la politique de l'ICANN, les dispositions contractuelles et la teneur de la directive NIS2.

CHRISTIAN KAUFMANN:

Revenons au micro numéro 1 en salle.

OHIBULLAH UTMANKHIL:

Bonjour chers membres du conseil d'administration de l'ICANN et membres de la communauté. Je suis de l'Afghanistan et je vais intervenir à titre personnel.

Tout d’abord, j’aimerais féliciter la communauté ICANN à l’occasion de son 25^{ième} anniversaire. Cette dernière semaine j’ai été très ému en voyant la forte présence des femmes au plus niveau de direction de l’ICANN et à des postes de responsabilité dans la communauté. C’est impressionnant de voir cette présence.

Toutefois il est difficile d’accepter qu’en 2023 il y a encore des millions de femmes en Afghanistan qui luttent pour défendre leurs droits fondamentaux pour pouvoir faire des études et contribuer à la société. L’idée même de ces restrictions est impressionnante. Sans même parler d’apartheid au niveau du genre.

Toutefois, ce groupe a la main mise sur les ressources de l’internet et il porte atteinte non seulement au droit des femmes, mais ils utilisent aussi à mauvais escient l’internet pour diffuser leur propagande propre.

Je considère que la majorité des membres ici présents conviendront avec moi que la sécurité et la résilience de l’internet va au-delà de la protection de ces protocoles et des identificateurs. Je comprends bien que ces questions ne relèvent pas directement de la responsabilité de l’ICANN, toutefois l’ICANN est un acteur fondamental dans le système ou l’écosystème de l’internet et doit jouer un rôle fondamental pour garantir la sécurité de l’internet sous tous ses aspects.

Dans le cas de l’Afghanistan, nous apprécierions une supervision étroite des ressources de l’internet et des opérations ccTLD de la part de l’ICANN. Notre engagement vis-à-vis de la liberté de l’internet devrait passer par le fait de s’assurer que c’est le cas partout dans le monde, quel que soit le genre des personnes et l’endroit où elles se trouvent.

CHRISTIAN KAUFMANN: Merci de votre commentaire et de vos observations. Revenons au micro 2, à supposer que c'est bien une queue parce que les gens sont bien éloignés de ce micro.

GUNELA ASTBRINK: Merci. J'ai dû m'asseoir en attendant. Je suis vice-présidente sortante d'APRALO. J'ai été malade cette semaine donc malheureusement je n'ai pas pu être en salle. Mais je tiens à remercier vivement le personnel et la communauté de votre soutien.

Il y a des gens qui sont en situation de handicap, j'aimerais en parler. 15 % de la population dans le monde souffrent d'un handicap et on n'en voit qu'un petit nombre à l'ICANN. J'aimerais signaler cela parce que par exemple, par rapport au commentaire de Sally Costerton dans la semaine par rapport à l'importance de l'accessibilité linguistique, il faut également parler d'accessibilité numérique pour les gens. Et je travaille avec l'ICANN à différents niveaux pour poursuivre le travail sur cette voie de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap par rapport au programme pour la diversité et l'inclusion. Merci.

CHRISTIAN KAUFMANN: Merci pour ce commentaire. Prochain commentaire en ligne.

ALEXANDRA DANS : Nous avons un commentaire de Pau Shull : il est très difficile de veiller à ce que la communauté technique soit protégée des fumisteries des

gouvernements et de leurs interférences quand les registres internationaux d'internet régionaux et les organisations cherchent à influencer les États souverains, l'État souverain de Maurice, et qu'ils demandent des statuts spéciaux auprès du gouvernement ;

La crédibilité des membres de la communauté technique est sacrosainte, ils doivent se conduire convenablement. Et ce n'est pas le cas en ce moment dans certaines des organisations. L'IETF doit être irréprochable et l'ICANN doit être responsable. Mais il est naïf et dangereux d'ignorer les problèmes de gouvernances dans certaines organisations qui utilisent le terme technique comme bouclier, étant donné leurs actes malveillants.

CHRISTIAN KAUFMANN: Merci pour le commentaire. Je vais laisser la parole à Tripti.

TRIPTI SINHA: Merci pour ce commentaire. Je vous assure que la question est à l'étude, avec AfriNic en ce moment, nous prenons cela au sérieux et nous apportons une aide mutuelle pour permettre à leur structure gouvernementale d'être assaini. Nous ne sommes pas détachés, au contraire, nous sommes impliqués. Nous vous demandons d'avoir confiance en nous et le résultat sera tout à fait favorable, faites nous confiance.

CHRISTIAN KAUFMANN: Merci. Harald ?

HARALD ALVESTRAND: Oui, alors au sujet de la communauté technique, vous savez, la communauté technique n'est pas isolée et n'a pas besoin d'être protégée. Il suffit de les protéger. Il faut que cette communauté puisse contribuer de manière constructive.

En tant que membres de la communauté technique, nous sommes aussi des acteurs et participants du processus politique. Il n'y a pas d'isolement, mais il nous faut une meilleure intégration.

CHRISTIAN KAUFMANN: Merci, Harald. La parole à Katrina.

KATRINA SATAKI: Merci, Christian. Avant de continuer, je tiens à vous rappeler que nous avons deux micros dans la salle, vous pouvez aussi poser vos questions dans l'encadré questions/réponses sur Zoom, vous pouvez lever la main sur Zoom également et poser votre question.

BRUNA SANTOS: Merci. Je fais partie du groupe des unités constitutives non commerciales. Nous souhaitons remercier Matthew et Avri Doria comme membres sortants, c'était un plaisir de travailler avec vous pendant ces années. Et, dans le même ordre d'idée, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'administration et nous sommes pleinement disposés à collaborer avec vous.

Cette semaine, il s'agissait aussi de la durabilité et la soutenabilité de l'approche multipartite et comment tout le monde, les entreprises et la technologie sont impliqués. Mais nous nous inquiétons parce que la structure actuelle du conseil d'administration ne présente pas de membre qui peut apporter une perspective de la société civile au sein de la GNSO, donc nous exhortons le NomCom à en tenir compte ces années à venir. L'ICANN devrait représenter toutes les voix et les voix doivent être entendues au conseil d'administration.

KATRINA SATAKI: Merci pour ce commentaire. Nous avons une main levée sur Zoom.

ALEXANDRA DANS : Merci. Torsten ?

TORSTEN KRAUSE : Je suis pour une fondation de la société civile en Allemagne des opportunités numériques. Tout d'abord, merci au personnel de l'ICANN, les membres du conseil d'administration et tous ceux qui ont permis d'organiser cet événement, l'hôte de l'événement et tous les partenaires.

C'était ma première participation sur place, à l'ICANN, c'était impressionnant, j'ai beaucoup appris et je me suis rendu compte que j'avais encore beaucoup à apprendre. Après avoir participé au FGI à Kyoto, et grâce à cette semaine à Hambourg avec vous tous, je comprends maintenant bien mieux la nécessité et la valeur de l'approche multipartite.

En tant que chercheur et scientifique à la fondation des opportunités numériques en Allemagne, nous tirons parti de ce système multipartite et nous serons à vos côtés pour faire en sorte que puissent être élargis cette collaboration et ce système.

Pour ce qui est de la protection des enfants dans le monde numérique, il va falloir le concours de plusieurs partenaires. Je pense qu'il serait très bon de tenir compte des règles et des lignes directrices, tous ensemble, et cela pourrait améliorer la protection et la protection des enfants. C'est une responsabilité que nous devons assumer ensemble.

KATRINA SATAKI:

Merci, nous en prenons bonne note. Et continuez à apporter ce message, à chanter les louanges de notre système multipartite. Question dans la salle du micro 2.

WERNER STAUB:

Bonjour. J'ai un commentaire à propos des remarques de Fabricio et de Louise. En fait on voit une légère contradiction, peut-être qu'on pourrait la résoudre en faisant preuve d'humilité, nous, au sein de la communauté ICANN. Souvent, on croit que le système multipartite fait en sorte que les gens viennent vers nous, mais il y a d'autres types de modèles multipartites, vous savez, qui sont efficaces, qui produisent d'excellents résultats. Et il scierait de, justement bâtir là-dessus. Et j'ai déjà pensé au système d'identifiant, d'entité juridique. C'est un résultat du G20, ça fait 10 ans que cela existe. Et l'ICANN, nous à l'ICANN nous disons souvent que nous n'arrivons pas à résoudre la question, nous ne savons pas comment agir quand on ne sait pas si quelqu'un est une

entité juridique ou morale, et nous avons du mal à faire la part entre ces deux concepts. Mais il y a déjà des gens qui travaillent là-dessus, la question a été étudiée et les régulateurs financiers de tous les pays industrialisés ont déjà trouvé la réponse. C'est disponible partout ou presque.

Est-ce que l'ICANN pourrait au moins s'inspirer des meilleures pratiques ? Et on m'a souvent dit que l'ICANN estimait que ce n'était pas nécessaire.

Nous, en tant que bloc, on devrait faire preuve de plus d'humilité et tirer du bon travail qui a été fait ailleurs, dans d'autres pans de l'internet. Et l'enregistrement des entreprises, aujourd'hui, est tout à fait fiable. Cela fait aussi partie de la communauté technique.

KATRINA SATAKI:

Merci. Becky ?

BECKY BURR:

Oui, merci. Nous faisons de notre mieux pour être humbles ici. Je ne connais pas les tenants et aboutissants de la base de données que vous avez évoquée, si j'ai bien compris c'est un outil de l'industrie des finances. Mais, vous savez, nous sommes un peu chauvins parfois et comme ce n'est pas nous qui l'avons créé, nous ne l'avons pas encore adopté.

-
- DANKO JEVTOVIC: LE département des finances de l'ICANN a étudié la question et nous avons conclu que l'efficacité n'augmenterait pas si on l'adoptait à ce stade. Je vois aussi qu'il y a un lien entre ce genre d'identifiant et le process WHOIS. Il pourrait y avoir un lien intéressant, mais c'est une question différente, vous savez, parce que les données personnelles identifiantes, ce n'est pas la même chose que d'avoir toute une base légale.
- KATRINA SATAKI: Merci beaucoup. D'autres questions ? Commentaires ?
- ALEXANDRA DANS : J'ai une question de Jiankang Yao : les protocoles IDN IETF ont été publiés en 2003, les lignes directrices de l'ICANN IDN ont été lancées en 2003. Cela fait 20 ans maintenant. Quand est-ce que tous les membres du conseil d'administration et les participants de l'ICANN auront la chance d'être candidats aux adresses email internationalisées basées sur l'IDN de l'ICANN. Merci à l'organisation et au conseil d'administration pour leur soutien à l'UA.
- KATRINA SATAKI: Edmun ?
- EDMUN CHUNG: Merci pour cette question. Vous savez, je me réjouis que l'ICANN se soit doté d'un programme d'acceptation universelle et nous nous sommes engagés à maintenir ces systèmes ICANN et de faire en sorte que ces

systèmes soient parfaitement compatibles avec l'UA, y compris pour les emails du conseil d'administration. Même moi je peux utiliser mon nom chinois. Tout cela sera prêt pour la prochaine série. L'engagement est solide. Et pour ce qui est des questions de l'UA, comme vous l'avez dit, c'est délicat, il faudra qu'un grand nombre de parties prenantes nous aident à avancer. Lors du dernier forum mondial sur l'internet il y a eu plusieurs séances, d'ailleurs j'ai participé à plusieurs séances avec le personnel, avec le conseil d'administration, et nous avons tout fait pour renforcer l'inclusion numérique et aussi pour renforcer la justice linguistique. Et cela a suscité beaucoup d'intérêts chez les autres parties prenantes, surtout auprès des gouvernements partout dans le monde.

Et maintenant, pour que les noms de domaine internationalisés et l'UA soient passent au prochain niveau, il faut que tout le monde soit impliqué.

KATRINA SATAKI:

Micro numéro 2 ?

MASON COLE:

Je suis président de l'unité constitutive des entités commerciales. Nous remercions le conseil d'administration et les parties contractantes surtout en matière d'utilisation malveillante dans le cadre des contrats.

Le GAC et d'autres entités cette semaine ont exprimé leur déception, car il manque de transparence dans le processus et beaucoup de commentaires ont été ignorés pendant la période des commentaires. L'utilisation malveillante du DNS persiste et a des effets néfastes sur les

entreprises et les utilisateurs que nous représentons. Nous souhaitons des engagements du conseil d'administration pour peaufiner les contrats pour faire une place aux problèmes comme les délais rapides, l'atténuation et la résolution des litiges et la liaison entre les parties.

L'unité constitutive des entités commerciales attend avec intérêt ce travail.

KATRINA SATAKI:

Merci. Becky ?

BECKY BURR:

Je pense que vous parlez des dispositions contractuelles. Je pense que nous nous sommes exprimés clairement, mais je le dirais à nouveau. Les parties contractantes ont entrepris une initiative visant à changer leur contrat pour que les utilisations malveillantes du DNS soient mieux équipées pour renforcer les exigences du contrat. Ça fait l'objet d'un vote en ce moment et nous avons bon espoir que ce sera accepté par les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre. Et nous fournirons davantage d'outils pour la conformité ICANN et je pense que nous avons dit dès le début que c'était le résultat d'une négociation contractuelle entre l'ICANN et les parties contractantes. La possibilité a été envisagée d'entreprendre plusieurs EPDP. Les PDP permettent à la communauté de s'engager dans ce genre de dossier.

Donc, je pense que nous l'avons dit clairement, ces types de changements contractuels n'empêchent pas la communauté de

participer à cette discussion. Et, comme je l'ai dit, nous avons bon espoir de pouvoir parachever les amendements au contrat bientôt.

KATRINA SATAKI:

Merci, Becky. Micro 1 ?

AKINORI MAEMURA :

Bonjour, je suis du Japon. Nous avons un certain nombre de difficultés pour le fonctionnement de l'infrastructure mondiale de l'internet. Et les intérêts et préoccupations des fora internationaux ne cessent de croître et on a eu une discussion par rapport au SMSI+20. Je salue la nouvelle initiative pour la réunion de coordination sur l'infrastructure mondiale qui a eu lieu hier, cela a été un excellent point de départ qui a permis de lancer les discussions de manière beaucoup plus organisée par rapport au fonctionnement de l'infrastructure mondiale de l'internet par la communauté technique. J'espère que cela va être couronné de succès à l'avenir.

Et j'aimerais si vous le permettez, contribuer à ce genre de discussion.

J'aimerais vous rappeler qu'on fête le 25^{ième} anniversaire de l'ICANN et qu'on fête le 7^{ième} anniversaire de la transition des fonctions IANA. Et j'aimerais insister là-dessus, c'est le 10^{ième} anniversaire de la déclaration de Montevideo, en 2013, qui a déclenché la transition des fonctions IANA. Et c'est un excellent exemple de la manière dont la communauté peut se réunir pour avoir une grande influence sur la société. Et, peut-être que cet effort autour de la réunion de coordination peut

promouvoir la mise en œuvre de ce genre de mouvement pour la communauté.

KATRINA SATAKI:

Merci. Nous avons une main levée sur Zoom ?

ALEXANDRA DANS :

Oui. Farzaneh, vous pouvez parler.

FARZANEH BADI:

Bonjour, je voulais faire un commentaire par rapport au groupe sur la sécurité publique et sa demande d'être protégé par la confidentialité pour ce qui est de la divulgation du système de divulgation que l'ICANN est en train de mettre en œuvre. Cette demande et cet avis peuvent avoir des implications en termes de droits humains. Toutes les autorités chargées de l'application de la loi de par le monde ne sont pas toutes légitimes. Et, dans certains cas, ces autorités portent atteinte aux droits humains et violent les droits humains et ne suivent pas toutes les dispositions de diligences raisonnables qui sont observées dans d'autres pays.

Dans certains régimes, dans certains pays en conflit, ces autorités peuvent abuser du système.

J'ai examiné la réponse du conseil d'administration à cette demande de confidentialité et je crois qu'il faut faire une évaluation de l'impact sur les droits humains de cette demande, ainsi que vis-à-vis de la réponse du conseil d'administration à cette demande.

En effet, nous venons ici parler du fait que l'on respecte les droits humains, que l'ICANN respecte les droits humains, et lorsqu'on voit ce genre de demande, il n'est fait aucune mention des droits humains. Je considère être une personne raisonnable, je ne m'attends pas à ce que vous mentionniez les droits humains, mais je pense qu'en tant que communauté, les réponses que vous faites devraient également envisager l'impact sur les droits humains. Et là, c'est un cas concret qui a trait aux droits humains.

Dans le cas de requêtes urgentes, on peut dire oui, ce n'est pas un problème pour les requêtes urgentes, alors que vous savez qu'il y en a parmi les autorités chargées de l'application de la loi certaines qui violent les droits humains.

KATRINA SATAKI:

Merci. Becky ?

BECKY BURR:

Peut-être qu'il serait utile de vous donner un peu de contexte. Ça, c'est dans le contexte du RDRS. Il y a eu une demande de la part des autorités de répression qu'une petite équipe de RDRS devrait être constituée pour que les autorités de répression aient la possibilité de demander un traitement confidentiel par rapport à une requête de données d'enregistrement. Il n'y a pas d'exigence au titre du RDRS pour qu'un traitement spécifique soit réservé. Chaque bureau d'enregistrement recevant ces requêtes devra être conforme à ses propres lois et politiques, et quelle que soit l'entité. Donc rien dans le système n'oblige le bureau d'enregistrement à souscrire à ce traitement confidentiel. Et

si les autorités de répression démontrent qu'il y a une incidence par rapport à la loi, alors c'est aux bureaux d'enregistrement de décider s'ils vont donner suite à cette requête de confidentialité ou pas.

Et, je voulais également dire que ce que vous avez dit par rapport au fait d'articuler de manière consciente les droits humains et les politiques, nous en prenons dûment note.

JORDAN CARTER:

Bonjour, je suis du .EU. Je voulais remercier le conseil d'administration, merci d'avoir organisé cette discussion hier, Tripti, par rapport à la coordination de la communauté technique, ce n'est qu'en parlant des problèmes qu'on va pouvoir aborder le pacte numérique mondial, le SMSI+20 ensemble et peut-être au point un message collectif à apporter à ces forums.

Et je suis d'accord avec ce qu'a dit Harold, on n'est pas isolés des sphères politiques, mais il faut qu'on ait une présence active. Et si l'ICANN est disposée à créer un espace pour susciter ces dialogues, alors on devrait poursuivre cet effort. Parce que le pacte numérique mondial et l'examen SMSI+20, ça va être une réalité, qu'on le veuille ou non. Donc il faut travailler ensemble de manière multipartite. Donc surtout, réservez les ressources et espaces nécessaires pour venir. Encourager les autres organisations à participer aussi. C'est un message que je lance à tous les membres de la communauté ici pour s'engager dans ce genre de discussion. Merci.

KATRINA SATAKI:

Merci. Nous en prenons bonne note. Micro 1 ?

JEAN-FRANÇOIS QUERALT :

Merci. Merci de l'occasion donnée par le conseil d'administration d'exprimer mon point de vue. Je vais parler différents titres, NPOC et mon organisation IO Foundation. J'aimerais commencer par reprendre à mon compte ce qu'a dit Jordan par rapport à la manière dont la communauté technique est traitée et moi aussi j'aimerais trouver une solution pour donner un message uniforme pour pouvoir exprimer ce qu'on a peut-être en tête et qu'on a du mal à verbaliser.

D'un point de vue logistique, j'aimerais que pour les réunions à venir on ait la possibilité d'avoir une salle avec différentes tables à l'intérieur plutôt que de demander, sur le moment, s'il y a une salle libre pour une unité constitutive. Si vous devez organiser quelque chose avec votre unité constitutive, ce serait bien d'avoir un espace réservé avec des rotations. Par exemple, on avait besoin d'un espace pour NPOC et on a eu 30 minutes quelque part dans le bâtiment et on a perdu beaucoup de temps à trouver cette salle.

Je demande également au conseil d'administration de tirer des enseignements de l'expérience de l'IETF concernant l'outil de suivi des données, Data Tracker en anglais.

Également par rapport aux listes de diffusions pour avoir accès aux informations et pouvoir analyser un peu plus les dynamiques qui ont lieu à l'ICANN. Et si c'était possible aussi pouvoir fusionner ces données avec d'autres SDO elles-mêmes.

Et je n'ai plus de temps.

KATRINA SATAKI: Merci de vos idées, et je suis sûre que Sally va poursuivre ce dialogue par la suite. Commentaire en ligne ?

ALEXANDRA DANS : Merci. Commentaire d'Ali Bashar, d'Arabie Saoudite : félicitations au conseil d'administration pour le 25^{ième} anniversaire de l'ICANN. J'aimerais remercier le groupe directeur sur l'UA et l'ICANN pour avoir organisé une séance très informative sur cette question. Lorsque j'écoute les nouveaux membres de direction, notamment Nitin Walia, j'ai l'impression qu'il a beaucoup d'expérience et de passion pour traiter des questions relatives à l'UA et je lui souhaite plein de succès.

J'aimerais demander à tous les membres du conseil d'administration, au PDG de traiter et prendre en considération les grandes préoccupations avant la prochaine série. Organiser la journée internationale de l'UA est une excellente opportunité.

KATRINA SATAKI: Edmun ?

EDMON CHUNG : Merci de votre commentaire. Effectivement, la journée mondiale de l'UA est quelque chose de très important pour promouvoir l'UA et les IDN. J'aimerais également ajouter que cette année la journée mondiale de l'UA a pu compter sur toutes les structures At-Large, les ALS, pour

qu'elles participent aux activités dans le cadre de cette journée. Et j'aimerais saluer le travail de Jonathan, Maureen et toutes leurs équipes, parce que leur participation a beaucoup contribué au succès de cette journée.

Bien entendu, l'UASG est une excellente organisation pour travailler sur cette question spécifique, mais je pense qu'il faudrait travailler avec plus d'organisations, comme Ali l'a dit, non seulement les grandes entreprises, mais aussi l'UNESCO, l'UIT et d'autres.

La question de l'UA nous renvoie à l'inclusion et donne l'opportunité à l'ICANN de travailler avec le monde entier, le monde multilatéral aussi. Et il faut pouvoir saisir cette opportunité. Merci de l'avoir mentionnée. Et je pense que la journée internationale de l'UA est très importante, nous permet de réunir les différentes parties prenantes et de promouvoir l'importance d'un internet multilingue.

KATRINA SATAKI:

Merci. Micro 2 ?

AKIMBO ADEBUNMI ADEOLA : Je suis boursier ICANN 78 et j'ai reçu un prix, merci de m'avoir donné la bourse et j'espère pouvoir continuer à participer à la promotion du DNS africain.

On va continuer à faire fonctionner le forum DNS et l'académie en hommage à Paul. On a eu un l'année dernière et on va en organiser un cette année. Cette académie a été créée pour aider les décideurs politiques à prendre des décisions et avoir une influence sur la zone

racine dans tous les pays d'Afrique. L'information et l'engagement sont particulièrement importants pour nous.

Ce qui me préoccupe ce sont les réunions à portes fermées sur la sécurité qui préconisent que plus d'efforts devraient être développés pour s'engager avant les réunions de l'ICANN pour s'assurer que les parties concernées puissent participer à ces réunions à portes fermées. On comprend bien qu'en Afrique nous n'avons pas de serveur racine, et il faudrait remédier à la question pour la prochaine génération, ce qui nous permettrait d'avancer davantage en Afrique.

Sally, je vous ai envoyé un mail sur un passeport ICANN et j'espère que vous allez pouvoir m'aider.

KATRINA SATAKI:

Sally ?

SALLY COSTERTON:

Merci pour la conversation et pour cet email que j'ai lu. Très intrigant d'ailleurs. Je suis entièrement d'accord sur ce point. Vous le savez déjà, mais il faut que la grande communauté africaine sache que nous continuerons à renforcer les activités, les réunions régionales en Afrique, en ligne, en personne, en hybride, pour justement délibérer des questions choisies par la communauté. Nous allons continuer à travailler là-dessus, travailler avec vous. Et le conseil d'administration en entier d'ailleurs s'en chargera. C'est quelque chose que nous avons à cœur.

Et cela fait partie de mes objectifs en tant que PDG, nous continuons à étoffer et renforcer la coalition pour une Afrique numérique en partenariat de grandes organisations africaines. Les organisations montrent de plus en plus d'intérêts, elles se coalisent pour renforcer les capacités, pour fluidifier la coordination afin qu'il n'y ait pas de doublon. Mais surtout, il faut éduquer et faire en sorte que les gens arrivent en ligne, se connectent au réseau internet. Et j'ai vraiment hâte de pouvoir collaborer avec vous au cours de la prochaine année.

KATRINA SATAKI: Un autre commentaire ?

JAMES GALVIN: Merci pour cette question. Vous avez évoqué que les réunions de sécurité étaient à huis clos, mais écoutez, en tant que liaison au conseil d'administration de sécurité et stabilité de SSAC, nous avons ouvert ces réunions et ce sera désormais la norme, les réunions SSAC seront ouvertes. Donc si vous n'en avez pas profité cette fois, à partir de maintenant, sachez que toutes ces réunions seront ouvertes.

KATRINA SATAKI: Danko ?

DANKO JEVTOVIC: Merci. Au sujet des serveurs racines, le système des serveurs ne fait aucune discrimination, il travaille partout dans le monde. J'ai regardé la liste, il y a 190 serveurs racines en Afrique. Il y a 14 lettres dans la

recommandation et le but de la RSSAC c'est d'avoir 3 ou 4 serveurs racine à proximité, et notre équipe serveurs racines travaille assidument pour élargir le réseau.

J'en profite aussi pour adresser mes compliments au personnel technique des serveurs racines qui font un travail remarquable partout dans le monde.

KATRINA SATAKI: Je passe la parole à Matthew.

MATTHEW SHEARS: Merci. Cet échange est riche et les questions sont éclairantes. Je pense que nous devons fermer la file d'attente. Une question en ligne ?

ALEXANDRA DANS : Une question de Azzam : quel est le rôle de l'ICANN pour éviter la confusion entre les noms de domaine mondiaux et les domaines blockchain. À l'heure actuelle, les bureaux d'enregistrement accrédités vendent des domaines blockchain, ce qui peut prêter à confusion pour les titulaires de noms de domaine. Ils peuvent enregistrer un nom blockchain et ensuite se rendre compte que cela ne marche pas pour leur site web et leur adresse email. Pourquoi est-ce que le terme nom de domaine est utilisé puisqu'il est associé avec les DNS traditionnels ? Le domaine est un identifiant donc il serait avisé d'utiliser un autre nom. Merci.

MATTHEW SHEARS: Merci. Sally ?

SALLY COSTERTON: Merci pour la question, je vais poser la question à John Crain, le chef technique de l'ICANN. Approchez-vous et répondez à la question.

JOHN CRAIG: Merci pour cette question. Les names space émergents constituent en fait un dossier large et assez épineux. L'ICANN est bien au courant, d'ailleurs nous avons publié des documents qui seraient de votre intérêt, dans la série de documents OCTO consacrés aux défis actuels. Par ailleurs, nous avons entretenu un dialogue avec les éditeurs de cette technologie. Une séance y a été consacrée cette semaine avec des ingénieurs et chefs d'entreprises.

Pourquoi ont-ils employé le terme noms de domaine, je ne sais pas, c'était leur choix, cette décision leur appartient. Et si vous lisez les documents, vous verrez que la question du risque de confusion a fait l'objet de beaucoup de débats, nous continuerons la discussion avec eux. Et de plus en plus d'entre eux vont participer au modèle multipartite, c'est une bonne nouvelle, car le dialogue pourra se poursuivre entre les entreprises et nous.

MATTHEW SHEARS: Edmun ?

EDMUN CHUNG: Comme John le disait, au comité technique du conseil d'administration nous accordons beaucoup d'attention à cette question. Mais j'ai deux remarques à faire.

Tout d'abord, le DNS en tant que technologie permet toutes sortes d'applications dont certaines permettent des utilisations sans aucune confusion, par exemple les RIFT et d'autres créneaux. Mais pour ce qui est des confusions, nous l'avons à cœur à l'ICANN, c'est important pour la confiance du consommateur.

Deuxièmement, je crois que l'IETF a fait un travail là-dessus pour la mise en œuvre .ALT qui pourrait nous donner une possibilité de permettre ces innovations.

MATTHEW SHEARS: Merci. Microphone 1, dans la salle.

ABDULKARIM AYOPO OLOYEDE : Merci. Je m'exprime à titre personnelle. Tout d'abord toutes mes félicitations à l'ICANN pour ses 25 ans. J'aimerais aussi m'associer à Jeff et ses sentiments exprimés tout à l'heure, j'espère que l'ICANN continuera ses activités techniques sans aucune prise de position politique. Il serait bon d'avoir une règle générale énonçant que l'ICANN ne prend aucun parti en matière politique. Je sais que c'était difficile avec la question Russo-Ukrainienne. J'espère que l'ICANN apprendra de ses erreurs et appliquera cette règle de manière uniforme. J'espère qu'une déclaration générale et sans équivoque sera faite, peu importe les pays impliqués dans les conflits éventuels.

Par ailleurs, pendant le conflit Russo-Ukrainien, l'ICANN a invoqué la section 3751 de l'accord des bureaux d'enregistrement de 2013 pour ceux qui ont un nom de domaine enregistré en Ukraine. Ma question : ferons-nous la même chose pour la Palestine ou l'Israël qui a été attaquée par le Hamas. Merci.

MATTHEW SHEARS: Merci pour le commentaire.

SALLY COSTERTON: Merci pour cette question. Nous publierons des lignes directrices sur le site web de l'ICANN Org, nous espérons d'ailleurs avoir une déclaration publique à ce sujet, sur ces conflits, très bientôt. Merci.

MATTHEW SHEARS: Nous avons une question en ligne.

ALEXANDRA DANS : Oui, merci. Une question de Monika Ermert : comment l'ICANN pourra gérer avec les candidatures non DNS lors de la prochaine série gTLD ? Est-ce que les gTLD pourront être utilisés en dehors de la racine ou est-ce que les demandes alternatives et les chaînes TLD déléguées pourront être utilisées pour les applications non DNS ?

MATTHEW SHEARS: Qui souhaite faire un commentaire là-dessus ?

SALLY COSTERTON: Oui, John, à vous de répondre s'il vous plait.

JOHN CRAIN: Merci, Monika. J'essaye juste de digérer votre question. Très bien, je pense que votre question ressemble à celle de notre collègue tout à l'heure, c'est la chaine dans ces names space. Nous avons un document ICP, c'est d'ailleurs un des seuls documents sur les noms de domaine alternatifs et les chaines dans d'autres domaines. Cela a déjà fait l'objet de délibérations dans notre communauté. Je ne pense pas qu'il y ait d'autres documents.

Monika, peut-être qu'on pourrait s'entretenir séparément et je pourrais vous donner une réponse plus claire, car je ne pense pas avoir compris pleinement la question. Désolé.

MATTHEW SHEARS: Micro 2.

ROMIA LASMIN: Bonjour, je suis une ancienne NextGen et suis maintenant boursière ICANN 78, de l'Angleterre. Voici ma question, d'ordre technique. Je travaille avec une banque, déjà depuis un moment, et la plupart des organisations bancaires, y compris la nôtre, n'utilisent pas pleinement la sécurité DNS. Les recherches de l'institut DNS ont indiqué que seulement 35 % des organisations bancaires utilisent la technologie sécuritaire de DNS pour leur nom de domaine. Mais ces données n'ont pas encore été actualisées. Ma question : est-ce que l'ICANN s'est dotée

d'un plan d'action concernant les institutions bancaires précisément ?
Merci.

SALLY COSTERTON: Excellente question. Et bien, je vais demander à mon équipe, parce que pour être franche, je ne suis pas sûre. Mais je peux vous suggérer de poursuivre la conversation plus tard, à moins qu'un de mes collègues ne souhaite répondre ? John souhaite le faire ?

JOHN CRAIN: Très bien je vais rester près du micro. Alors, nous n'avons pas de sensibilisation DNSSEC particulière aux institutions financières, nous avons des activités de formation et de sensibilisation, certes. D'autres parties de notre industrie s'occupent du bancaire, on a des ccTLD par exemple qui accordent beaucoup d'importance à la question bancaire. Il n'y a pas que le DNSSEC, il y a le DMARC, etc. Mais cela vaut la peine d'y réfléchir. Il pourrait y avoir un mécanisme qui nous permette d'entrer en lien avec le monde bancaire, parce que le DNSSEC devrait être bien appliqué partout. Merci.

ROMIA LASMIN: Merci.

MATTHEW SHEARS: John, ne partez pas trop loin. Commentaire en ligne ?

ALEXANDRA DANS : Merci. Commentaire qui vient de Donna Austin : visiblement, Sally Costerton, en tant que présidente et CEO par intérim, a doublé les objectifs du PDG précédent. Étant donné l'importance de ces objectifs et qu'il est important de les réaliser à temps, j'imagine que la PDG par intérim a les mêmes pouvoirs qu'un PDG pour atteindre ces objectifs ?

TRIPTI SINHA: Oui, effectivement, Sally a toute liberté pour atteindre ses objectifs, parce que sinon, ce ne serait pas des objectifs pour elle.

MATTHEW SHEARS: On revient au micro numéro 1.

DOCTEUR NANAYAA PREMPEH : Merci. Prêtresse non officielle de l'ICANN. Lundi j'ai posé la question de redélégation et Sally m'a demandé de la répéter aujourd'hui parce que c'est l'enceinte la plus appropriée pour parler de redélégation. Je suis représentante du GAC du Ghana et j'ai un mandat en tant que présidente du conseil d'administration pour l'opérateur de registre du Ghana, j'ai été mandatée par le président pour m'assurer que le Ghana avance, autant que possible et aussi vite que possible s'agissant de l'espace internet. Et c'est précisément cela que je fais. La question que j'ai posée sur la redélégation n'est pas personnelle, je ne suis pas ici pour attaquer qui que ce soit. Et j'aimerais dire officiellement que je respecte la gestion actuelle de l'opérateur de registre, le Docteur Koueno. Et ce qu'il a fait, lorsqu'il n'y avait personne d'autre pour le faire, est hautement apprécié.

Mais en tant que mère de 4 enfants, je peux vous dire que lorsque vous donnez votre enfant en adoption et votre enfant vient vous voir en pleurant, disant : mes parents adoptifs ne me traitent pas bien. C'est ce qu'il se passe à l'ICANN lorsque vous déléguez à des individus pour qu'ils gèrent un registre. Et le gouvernement, l'État, l'ensemble de la nation vient pleurer auprès de vous. Vous ne pouvez pas leur tourner le dos et leur ire : ce n'est pas à l'ICANN de le faire.

Donc, s'il vous plait, je veux que vous soyez courageux et réanalysiez cette question des redélégations. J'aimerais remercier Kim, John, et tous ceux qui sont venus me voir hier. Merci. Continuons à avancer. Et, s'il vous plait, dites à nos hôtes allemands qu'on a eu déjà beaucoup trop de pain, on a besoin de viande.

MATTHEW SHEARS:

Merci de vos commentaires. Fabricio ?

FABRICIO VAYRA :

Merci. On comprend très bien ce que vous dites, mais du point de vue du processus, à l'heure actuelle, il n'y a pas de demande qui ait été reçue par l'ICANN ou l'IANA pour le transfert de la gestion de ce domaine. Si une telle demande était reçue, alors un processus est déclenché, une analyse faite. Et c'est très important. Et d'après ce que j'entends, il est probable que vous puissiez parvenir à un accord entre toutes les parties impliquées. C'est un petit peu la première règle à suivre depuis l'ère John Postel. Mais, bien entendu, si ce n'était pas le cas, l'ICANN serait prêt à rentrer dans la base de données de l'IANA, mais il faut d'abord un accord. Il y a d'autres scénarios alternatifs qui pourraient se produire,

mais comme je le disais, rien ne va commencer à se produire s'il n'y a pas de demande, et c'est le cas pour l'instant, pas de demande.

MATTHEW SHEARS: Merci, Fabricio. Micro 2 ?

NAIMA AWAN : Bonjour, je suis boursière pour la première fois du Pakistan. J'ai deux brèves questions. J'aimerais savoir quelle est l'approche de l'ICANN pour s'adapter aux technologies émergentes comme l'IA. Deuxièmement, je sais que l'ICANN est une organisation technique et que des recommandations ont été faites à l'ICANN pour qu'elle opère comme organisation technique, mais j'aimerais savoir s'il y a déjà eu des discussions au sein de la communauté pour se plonger dans le monde du contenu de l'internet et se pencher sur les questions liées. Est-ce qu'à l'avenir l'ICANN va se pencher sur cette question du contenu de l'internet ?

MATTHEW SHEARS: Qui souhaite répondre ? Becky ?

BECKY BURR : L'ICANN a des statuts constitutifs, c'est la constitution de l'ICANN si vous voulez, et c'est le produit d'une longue consultation communautaire autour de la transition des fonctions de l'IANA et après avoir établi des groupes de travail intercommunautaires sur la responsabilité de l'ICANN. La communauté a décidé à l'époque d'être très claire sur le fait

que l'ICANN n'a pas autorité pour réglementer le contenu sur internet. Ça n'a pas été un changement parce qu'en fait cela a toujours été le cas depuis la création de l'ICANN. Initialement c'était dans le contrat avec les opérateurs de registre et cela a été retranscrit dans les statuts. Donc le mandat de l'ICANN ne couvre pas la réglementation du contenu. Et ça, c'est une ligne rouge à ne pas dépasser pour l'ICANN.

MATTHEW SHEARS: Merci. Par rapport à la question sur l'IA ?

TRIPTI SINHA : Oui, c'est une question d'actualité et au sein de notre organisation, OCTO, le bureau du directeur de la technologie, se penche sur la manière dont on peut appliquer l'IA dans le cadre du mandat de l'ICANN, donc il y a des études là-dessus.

MATTHEW SHEARS: Merci. Micro numéro 1 ?

PAR BRUMAK : Je suis représentant au GAC de la Norvège. Tout le monde est d'accord pour dire que la loi nationale prédomine les statuts de l'ICANN, parce que cela figure dans les statuts constitutifs. Cela fait 3 ans qu'on travaille à Stockholm, en Norvège, et probablement à Los Angeles. Je ne sais pas si cela a été dit, que cela ne concerne pas et cela n'arrive pas jusqu'au conseil d'administration parce que, dans une certaine mesure, l'IANA et son PTI ne sont pas conformes à la question de la révocation

par exemple. Donc je ne sais pas si vous avez entendu parler de la redélégation de .NU qui remonte à 20 ans maintenant, parce qu'il y a une loi semblable à la loi française, mais on ne peut pas aller au-delà de l'IANA, l'IANA est campée sur ses PTI. Nous avons une solution technique, avec l'une des plus grandes entreprises, le domaine a été retiré avant, lorsque les gens agissaient un petit peu à leur guise et accaparaient des domaines. Mais il faut se pencher sur cette question, parce que c'est discriminatoire et je ne sais pas comment le décrire.

MATTHEW SHEARS:

Merci de ce commentaire. Nous l'apprécions. Micro 2 ?

MARGIE MILAM :

bonjour, je suis avec Meta Platforms Inc. J'aimerais saluer le travail dur fait par l'ICANN et les parties contractantes pour les amendements RAA. Mais je suis ici pour attirer votre attention sur les prochaines étapes en termes d'utilisations malveillantes du DNS, en raison de leur haut niveau sur les plateformes. Par exemple, en 2023 Meta a signalé plus de 6000 abus en avril. En 2022 on a retiré 140 000 sites de hameçonnage sur notre plateforme, un chiffre en recul par rapport à 2021 où 265 000 sites avaient été retirés de la plateforme. Et vous voyez qu'à cette échelle c'est très difficile d'aborder la question et de régler le problème de l'utilisation malveillante du DNS. Mais notre cas n'est pas unique.

Le rapport Meta qui a été publié fin août fait état de différents retraits et menaces et ce qu'on considère comme des opérations d'influence négative sur tout l'internet. Le rapport met en lumière un type spécifique d'abus qui s'appelle Coordonnées ou CIB dans son sigle en

anglais. Il s'agit d'un effort coordonné visant à manipuler le débat public dans un but stratégique. Et là, les faux récits sont de mise. Et les médias, réseaux sociaux, etc., sont utilisés pour relayer des infox.

Donc on souhaite attirer votre attention là-dessus parce que la définition actuelle du RAA ne couvre pas ce type d'abus et on voit que de nouvelles solutions plus créatives sont nécessaires. Ce type d'abus requiert la coopération et atténuation parmi différentes plateformes et infrastructures et on attend avec impatience de pouvoir travailler avec la communauté ICANN pour les prochaines étapes et s'atteler à ce genre d'abus.

MATTHEW SHEARS:

Merci de nous avoir signalé ce rapport. Micro 1 ? Soyez bref, car cette séance touche à sa fin.

OSCAR GIUDICE :

Bonjour, je vais parler en espagnol. Tout d'abord, je tiens à remercier l'opportunité qui m'est donnée d'être ici, avec vous. Boursier pour la deuxième fois. Cette année on a beaucoup entendu parler de l'UA et des IDN, y compris dans cette enceinte. Et à plusieurs reprises j'ai eu l'occasion de participer aux réunions en ligne et je me suis rendu compte que ces groupes se réunissent en anglais uniquement. Plusieurs fois j'ai demandé la traduction et on m'a dit que ce n'était pas possible. J'ai également demandé la possibilité d'avoir un sous-titrage, ne serait-ce qu'une transcription, parce que j'ai du mal à l'entendre, mais je sais le lire. Finalement la conversation a mal tourné et on m'a répondu que ces groupes se réunissent en anglais et c'est tout. Je m'étais même

proposé pour traduire leur site web et on m'a dit que ce n'était pas nécessaire. Je me suis senti très frustré et j'ai cessé de participer. À titre personnel, je me suis senti assez mal et j'ai l'impression qu'il y a un double discours à l'ICANN.

La question que je me pose, si l'ICANN est tellement intéressé par l'UA et les IDN, n'est-il pas possible de débloquent plus de ressources pour que plus de gens participent à ces groupes ?

MATTHEW SHEARS:

Merci. Léon ?

LÉON SANCHEZ :

Merci beaucoup. En tant qu'hispanophone, je partage totalement ta préoccupation et il serait assez naturel de penser que, dans un groupe qui tente d'être inclusif vous ayez cette possibilité et ces ressources.

Cependant, il y a beaucoup d'outils à disposition de la communauté pour pouvoir disposer des services d'interprétation, traduction, sous-titrage. Et, très sincèrement moi je n'ai pas participé aux appels dont tu parles. Par conséquent, je ne sais pas si, sur Zoom, il y a la transcription ou le sous-titrage en temps réel. Mais je pense ça, on peut le régler de manière très simple. Et je suis sûr que l'organisation ICANN est en train de nous écouter en ce moment, et je suis sûr que le sous-titrage sera disponible pour les prochaines réunions.

S'agissant d'interprétation et traduction, les choses se compliquent un peu, mais ça n'est pas impossible non plus. Moi je crois que ton commentaire est important, je t'en remercie, parce que cela va nous

aider à pouvoir améliorer les outils à disposition pour garantir l'inclusion et la participation de tous.

OSCAR GIUDICE : Merci de la réponse.

MATTHEW SHEARS: Excusez-moi, on va dépasser un peu le temps prévu pour la fin de cette réunion.

LUCIA LÉON PACHECO: Bonjour, je vais parler en espagnol, pour mieux me faire comprendre. Cette semaine, j'ai observé et écouté les questions d'actualité et le pacte numérique mondial est ce qui a retenu le plus mon attention.

Je crois qu'établir un modèle tripartite permet de réduire les espaces de participation dans l'écosystème qui a été reconnu historiquement dans le cadre de la gouvernance d'internet depuis l'agenda de Tunis. Par conséquent, la communauté et l'organisation ICANN doivent travailler main dans la main pour garantir que le modèle multipartite maintienne des espaces ouverts plutôt que de les fermer. Un modèle tripartite, tel que celui présenté par le pacte numérique mondial ferme des espaces et va à l'encontre du modèle multipartite. J'insiste, je parle à titre personnel ici. Merci.

MATTHEW SHEARS: Merci beaucoup pour ce commentaire. Le conseil d'administration a les mêmes préoccupations. Je laisse Nigel prendre la parole.

NIGEL ROBERTS:

J'ai quelques observations. Après 25 ans de l'existence de l'existence de l'ICANN, il s'agit d'une communauté dont tout le monde ici est membre. Je me suis lancé dans la communauté en 1997, tout d'abord en tant que signataire au protocole d'entente originel des gTLD et ensuite en tant que participant du IWP qui a donné naissance à l'ICANN, ensuite j'ai œuvré dans plusieurs comités de l'ICANN, puis j'ai été membre du conseil d'administration que j'ai quitté il y a quelques années.

Je ne suis pas là pour me lancer des fleurs, mais plutôt pour montrer comment j'ai participé au parcours de l'ICANN depuis la nuit des temps.

Tout d'abord, je tiens à vraiment saluer votre œuvre à vous tous et ceux qui vous ont précédé. C'est difficile pour les nouveaux de comprendre la profonde méfiance et suspicion à laquelle s'est heurtée l'ICANN au début. Et, en plus, nous avons adopté une attitude, nous sommes ici, à nous de gérer maintenant. C'était l'attitude à l'époque.

Je ne vais pas non plus revenir sur toutes les évolutions des 25 dernières années, mais à mon avis il y a eu un changement brusque lors de la transition de l'ICANN il y a 7 ans. Rien de spécial ne s'est passé, mais ensuite tout a changé parce que notre perception de la réalité a changé.

L'ICANN a vraiment mûri juste après et maintenant nous arrivons vraiment à tous nous comprendre. Ce n'est pas la fin du travail que nous avons à faire, c'est la fin du début.

Donc merci beaucoup à vous tous pour votre travail et à vos successeurs qui travailleront de la même façon. Merci.

MATTHEW SHEARS: Merci, Nigel, pour ces mots. Jonathan ?

JONATHAN ZUCK: Oui, joyeux anniversaire à tout le monde, c'est aussi le 20^{ième} anniversaire de l'ALAC. Beaucoup de questions se sont posées sur l'origine de l'ALAC, donc si vous me permettez, je vais lire l'histoire de la création de l'ALAC. La terre de l'ICANN se dressait, ils avaient peur, ils avaient l'air prudents, mais sur la terre leur cœur battait la chamade. Ils ont lancé leur plaidoyer : aidez-nous à croiser et traverser les collines. La locomotive a dit : c'est bon pour les entreprises, pour vous ? Les utilisateurs ont dit : non, nous ne croyons pas trop. Ensuite, le train des gouvernements a dit avec grandeur : aidez-nous à traverser. La locomotive a dit : non, trop de bureaucratie, nous n'y arriverons pas. Ils se sont dit : nous y arriverons, le plan est sûr, ce qui est bon pour nous est bon pour vous. Et ils ont répondu : pas si sûr. Ensuite le train de la société civile, calmement a répondu : cette colline est bien trop haute, nous devons faire attention à l'endroit et les intérêts, ce qui est bon pour les titulaires est bon pour vous. Avec soin et attention, les utilisateurs avaient certains doutes et ont dit : nous ne sommes pas trop sûrs. Finalement, ils ont demandé aux bureaux d'enregistrement et on dit : vous pouvez nous aider ? Nos marges sont minces, nos choix peu nombreux, nous n'arriverons pas à progresser. Mais ce qui est bon pour nous est bon pour vous. Ils se sont sentis rassurés par ce ton, les utilisateurs entretenaient toujours certains doutes et n'étaient pas certains, et les espoirs s'estompaient. Mais une locomotive violette est arrivée, à l'aube, drapée des couleurs de l'ALAC, souriante et ce train a dit, avec réjouissance : je vais essayer, il n'y a rien à craindre, avec

ardeur, nous arriverons au sommet et ensemble nous surmonterons ce qui a l'air si sombre. Nous pouvons y arriver. Ils grimpaient, ils arrivaient près des cieux et, à chaque minute leur humeur s'améliorait. Ils ont conquis la colline, illuminé la communauté. ALAC avait mené la charge et ils ont réussi à braver les difficultés. Pleins de joie, les utilisateurs sont arrivés de l'autre côté, sans danger.

Nous croyons que nous pouvons y arriver, les besoins sont comblés, je sais que nous pouvons y arriver, ont-ils déclaré avec fierté, ils ont trouvé un guide dans ce voyage, avec unité et force ils ont remporté la palme et ont trouvé leur voie.

Vous pouvez vous les procurer auprès du personnel de l'ALAC, mais je vais remettre deux exemplaires à Sally et Tripti, je sais que nous sommes arrivés à la fin de la séance, merci pour cette excellente réunion. Et bravo à Avri pour son travail remarquable, merci, vous allez nous manquer.

MATTHEW SHEARS:

Merci pour votre compréhension tout le monde.

PHILIPPE FOUQUART:

Je suis président de l'ISPCP et je ne suis que le messenger ici, donc je vais prendre la parole en anglais. C'est ce qu'on m'a un peu imposé. Ça semble banal, mais c'est profond aussi. Il est nécessaire d'avoir des souvenirs d'entreprises et des souvenirs collectifs ensemble. On connaît le syndrome de l'hôtel, c'est-à-dire que les gens qui quittent l'ICANN ou changent de rôle, il faut s'en accommoder, mais quoi qu'il en soit après

25 ans de succès il faut absolument favoriser et capitaliser cette expérience et ces souvenirs et il faut au moins solidifier nos accords et compréhension.

Le travail actuel du SubPro et de l'EPDP sur les IDN est un bon exemple de l'utilité de cette expérience. Nous avons des contre-exemples aussi malheureusement, par exemple la nomination du NCPH, la procédure pénible que nous avons dû endurer et les conséquences malencontreuses des personnes qui ont été affectées. Donc voilà une petite pensée, c'est une pensée qui nous est venue pendant la soirée et nous pensions qu'il fallait vous en faire part. Merci.

MATTHEW SHEARS:

Très bien. Je rends la parole à Tripti.

TRIPTI SINHA:

Merci. Avant de terminer, je vais revenir au commentaire de l'Afghanistan, merci d'avoir souligné le nombre de femmes dans les rôles de responsabilité de l'ICANN. Et pour ce qui est de la situation des femmes en Afghanistan, c'est très inquiétant et c'est absolument même décourageant qu'en 2023 les femmes soient bafouées de la sorte et assujetties. Et vous savez, souvent, nous répétons que l'internet est un droit humain fondamental, un facteur d'égalisation du monde et l'ICANN supporte et soutient l'idée multipartite de l'internet. Nous comprenons d'ailleurs toutes les parties prenantes et les gouvernements ; d'ailleurs, nous soutenons l'idée d'un accès égal et équitable à l'internet pour tous. L'ICANN assume sa responsabilité en matière d'inclusion numérique, c'est un point que nous prenons au

sérieux. Nous militons pour l'UA, les IDN, nous collaborons avec l'ONU dans le cadre de ces ODD, nous essayons d'apporter l'internet à haute vitesse partout dans le monde et ce qui se passe en Afghanistan ne devrait pas se produire en 2023 et n'aurait jamais dû se produire d'ailleurs.

Je tiens à remercier tous les participants d'aujourd'hui. Si vous n'avez pas eu la chance de poser votre question, envoyez là à PUBLCFORUM@ICANN.ORG et nous vous répondrons par écrit.

À tous mes collègues du conseil d'administration merci beaucoup. Je tiens à remercier nos professionnels linguistes pour cet excellent travail.

Nous vous donnons rendez-vous lors de la prochaine réunion du conseil d'administration qui aura lieu à 16 h, heure d'Hambourg, réunion ouverte à tous.

Nous avons hâte de vous voir lors du forum de la communauté de l'ICANN à San Juan à Puerto Rico, que vous souhaitiez y aller en personne ou participer en ligne.

Encore une fois merci d'être venus et merci pour vos questions et commentaires. La séance est levée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]